

François Hollande lance "l'Appel de Fort de France" sur le climat

samedi 9 mai 2015

Lors du sommet « Caraïbes climat 2015 » réunissant plusieurs organisations et chefs d'Etat ou de gouvernement en Martinique, François Hollande a lancé le 9 mai 2015 « l'appel de Fort de France », après celui de Manille en février... Alertant cette fois la communauté internationale sur l'impact du réchauffement climatique en zone caraïbe, il a de nouveau appelé à la mobilisation en vue de la conférence sur le climat (COP21) de Paris en décembre prochain. Ci dessous, le texte de la déclaration.

La planète terre est notre berceau commun. Une Patrie partagée. Elle constitue un écosystème indivisible où les frontières et les vanités nationales ne peuvent occulter une interdépendance profonde dans laquelle les excès des uns affectent la sécurité et l'avenir des autres. Dans cette Patrie commune, les richesses et les misères, l'abondance et le manque, ne sont que les extrémités d'une même dynamique circulaire des causes et des effets.

Cette interdépendance est rendue encore plus évidente par les défis extraordinaires que nous posent le changement climatique, ses conséquences en chaîne, ses désastres en cours et à venir, le renouvellement brutal qui s'imposera à tous.

Nul ne pourra se sauver seul.

Nul ne s'effondrera sans que l'ensemble de la biosphère, et de ses capacités de résilience, ne s'en trouve affecté.

1.

La région Caraïbe, ne contribuant que de manière marginale aux émissions de gaz à effet de serre, fera pourtant partie des zones les plus durement touchées. Ses populations ressentent déjà les effets du dérèglement climatique, qui pourrait entraîner des phénomènes extrêmes plus fréquents, plus intenses, modifier le régime des précipitations, occasionner une acidification et un réchauffement des océans, le blanchissement des coraux, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion des côtes, la salinisation des aquifères, l'apparition de nouvelles maladies transmissibles à très forte incidence, une réduction de la productivité agricole, un bouleversement des traditions de pêches...

2.

Par-delà nos urgences, nos responsabilités inégales, nos situations différenciées, nous devons donc admettre :

- une unité de destin qui nous oblige à un esprit de responsabilité collective ;
- une exigence de solidarité partagée, effective et concrète.

Ce sont les deux piliers d'une haute conscience-monde sans laquelle nous ne saurions surmonter ces défis.

3.

La communauté internationale dispose de moins d'un an pour définir un dispositif juridique contraignant applicable aux parties prenantes à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUC). Cet accord devra être adopté lors de la 21ème session de la Conférence des Parties (COP 21) qui se tiendra à Paris, France, en décembre 2015. Ce nouvel accord devra répondre aux recommandations contenues dans le 5ème rapport d'évaluation (AR5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Il devra aussi être parfaitement évolutif afin de prendre en compte les données scientifiques au fur et à mesure de leurs évolutions.

4.

Dès lors, nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement et responsables d'autorités régionales, réunis à la Martinique le 9 mai 2015, appelons les dirigeants mondiaux, les autorités régionales et municipales, le secteur privé et les peuples du monde :

- à nous rejoindre dans une formulation opérationnelle qui nous permettra de relever, de la manière la plus solide, la plus saine et la plus large possible, le défi multiforme du changement climatique ;
- à comprendre qu'une coopération et une collaboration internationales sont indispensables pour s'attaquer tant aux causes qu'aux conséquences du changement climatique afin de protéger notre région des Caraïbes dans l'intérêt des générations futures et de l'équilibre planétaire ;
- à entendre l'appel des pays les plus vulnérables, en sorte que cette mobilisation internationale bénéficie au plus grand nombre sous une forme parfaitement équitable ;
- à décider d'une aide financière, scientifique, technique, et de toutes formes d'accompagnement, visant à renforcer les capacités de la région des Caraïbes à prendre les mesures d'adaptation et de redéploiement prospectif qui seront nécessaires ;
- à reconnaître que certains problèmes sont spécifiques aux petits Etats et territoires insulaires et de faible altitude ; que ces situations différenciées appellent des solutions singulières adaptées à leur réalités nationale et culturelle ; qu'une expertise régionale, que le recours à des connaissances traditionnelles, seront nécessaires pour que ces mesures soutenues par la solidarité mondiale recueillent l'adhésion créative des populations locales ;
- à apporter le soutien financier et technique nécessaire à la préparation et à la soumission de leurs contributions qui seront déterminées au niveau national, (CPDN) d'ici octobre 2015. Les CPDN à venir seront ambitieuses. Elles prévoiront des mesures visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Elles détermineront celles pourront être engagées avec les ressources nationales, et préciseront celles qui ne seront réalisables qu'avec une aide technique, scientifique et financière internationale.

5.

Enfin, même si les Caraïbes n'assument qu'une part infime des émissions mondiales de gaz à effet de serre, nos Gouvernements veilleront à contribuer pleinement à l'action internationale en vue de limiter les futures émissions à un niveau qui garantira la survie des communautés les plus vulnérables, la sécurité alimentaire pour tous, le bien-être socio-économique de tous, et tout cela dans le respect définitif des équilibres de notre biosphère.

Nous sommes dans le monde et le monde est en nous.

Dès lors, nous sommes le monde.

Source : <http://www.elysee.fr/declarations/article/caraibe-climat-2015-l-appel-de-fort-de-france>